

Comment fonctionne l'écriture hiéroglyphique – Stéphane Polis

Lorsqu'après des années d'un labeur passionné, Champollion comprend les principes de fonctionnement du système hiéroglyphique (§1), il décrit un système qui paraît d'une complexité inouïe : les caractères d'écriture y seraient utilisés tantôt pour noter des sons, tantôt pour renvoyer à des mots entiers, tantôt pour exprimer des idées plus générales.

Aujourd'hui, on sait pourtant que ce sont les systèmes phonographiques qui nous sont familiers, c'est-à-dire les écritures transcrivant essentiellement les sons des langues, qui sont particuliers. Nos alphabets occidentaux, les abjadjs – par exemple arabe ou hébraïque, qui se limitent à la notation de consonnes –, ou les syllabaires et abugidas plus exotiques comme le guèze et la devanagari, sont le résultat de longues évolutions et d'emprunts culturels successifs qui ont progressivement conduit à gommer la fondamentale multifonctionnalité des signes dans les systèmes d'origine.



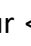
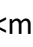
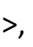

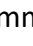
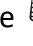
En effet, dans les civilisations où l'écriture fut découverte – que ce soit en Mésopotamie, en Chine, en Mésoamérique ou, a fortiori, en Égypte –, les caractères ne renvoient pas seulement à la dimension sonore de la langue, que l'on nomme *phonographique*. Ils ont également la capacité d'exprimer du sens, c'est la dimension *sémographique*, et de renvoyer conjointement à ces deux dimensions. Par conséquent, comprendre le fonctionnement de l'écriture hiéroglyphique, c'est également s'ouvrir les portes d'autres systèmes complexes comme les écritures cunéiforme, chinoise ou maya. Les principes fondamentaux sont universels, car ils épuisent les possibilités de notation des deux niveaux d'articulation des langues humaines, avec les unités distinctives d'une part et les unités significatives de l'autre.

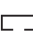
En croisant ces deux critères, on distinguera en première approximation trois fonctions dans le système hiéroglyphique : les phonogrammes (qui expriment des sons, mais pas de sens), les logogrammes (qui expriment des sons et du sens) et les classificateurs (ou déterminatifs, qui expriment du sens, mais pas de sons).




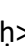

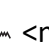

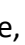

Les phonogrammes

La redécouverte de la valeur phonographique des signes hiéroglyphiques au début du 19^e siècle, qui débuta avec la lecture des cartouches contenant les noms et titres de souverains grecs et romains avant d'être étendue par Champollion à tous les textes hiéroglyphiques, constitua 'la véritable clef de tout le système hiéroglyphique' pour reprendre les mots du père de l'égyptologie. L'écriture hiéroglyphique cessait alors d'être envisagée comme un agencement de symboles (§17) et devenait un système d'écriture dans le sens plein du terme, puisque l'on reconnaissait de la sorte sa capacité à noter les sons de la langue.




À de rares exceptions près (§31), l'écriture hiéroglyphique ne note pas les voyelles : elle se borne à rendre les consonnes (ainsi que deux semi-consonnes aussi appelées 'glides', le *waw* et le *yod*), comme le feront bien plus tard plusieurs écritures sémitiques.


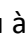


Les phonogrammes peuvent noter une consonne unique – on parle alors d'unilitères (Fig. 1), comme  pour <m>,  pour <n> et  pour <p> –, deux consonnes – ce sont les bilitères, comme  pour <mn>,  pour <nb> et  pour <tm> –, voire une séquence de trois consonnes – les trilitères, comme  <h> ou  <db>. On notera que plus le nombre de consonnes notées par un phonogramme est élevé, plus les chances que celui-ci se comporte en fait comme un radicogramme est élevé. Nous reviendrons sur ce point plus bas.


Ces phonogrammes ont été créés selon le fameux principe du rébus (§19) : du plan d'une maison  qui se prononce /pr/ (plus un schème vocalique) en égyptien et signifie 'maison', on ne garde que la suite de deux consonnes /pr/ (sans le sens de 'maison' qui lui est associé).

On peut dès lors employer ce bilitère pour d'autres mots qui possèdent la même suite consonantique, comme par exemple  *prj* 'sortir' ou  *pr.t* 'le fruit, la graine'. Il est tout à fait possible d'écrire des mots égyptiens uniquement avec des signes à valeur phonographique. Ainsi la préposition *hn* 'avec' s'écrit normalement à l'aide de trois unilitères :  <h>,  <n>, et  <>, qui s'organisent spatialement  (§25) pour transcrire la séquence <hn>. De même, le verbe *dd* 'dire' s'écrira au moyen des deux unilitères  <d> et  <d> sous la forme . Cependant, en dehors de certains contextes très spécifiques, l'égyptien n'a jamais généralisé cette option : dans toute culture, l'écriture est bien plus que la notation des sons de la langue.

Les logogrammes, radicogrammes et idéogrammes

Les hiéroglyphes peuvent également noter directement des mots, c'est-à-dire à la fois un sens et une prononciation. On parle alors de 'logogrammes', lesquels sont assez communs dans nos systèmes d'écriture modernes : dans un texte français, le signe \$ est lu /dollar/ et signifie 'monnaie des États-Unis' sans que personne ne s'interroge, et on pourrait multiplier les exemples, notamment avec les chiffres et autres symboles mathématiques. La seule différence réside dans le fait que les logogrammes égyptiens ont une dimension figurative (§18, §22) qui rend souvent leur sens plus transparent. Comme lorsque nous écrivons 'I  New York', il existe un lien culturel direct entre ce qui est représenté, le cœur <>, et le sens 'aimer' qui se lira *love* dans ce contexte anglophone. À la différence du <\$> et du <> toutefois, qui peuvent être lus sans difficulté en français, anglais ou arabe dans nos sociétés modernes globalisées, les logogrammes égyptiens n'avaient guère de prononciation conventionnelle que dans la langue égyptienne.

En vertu de cette figurativité intrinsèque, les logogrammes peuvent entretenir trois types de relations avec leur signifié dans l'écriture hiéroglyphique – il s'agit d'ailleurs d'un mode de classement des signes hiéroglyphiques que l'on trouve déjà chez les auteurs classiques qui ont décrit l'écriture égyptienne (§17). Soit il s'agit de *signes iconiques* : lorsque l'on recourt au soleil  pour écrire le mot *r* 'soleil, jour' ou à la sandale  pour écrire le mot *tbw.t* 'sandale', ce qui est représenté correspond à ce qui est signifié. Soit il s'agit de *signes indiciels* : si l'on utilise la voile gonflée par le vent  pour écrire le mot *tbw* 'vent, souffle', on représente l'effet pour la cause, le signe est un indice du sens, dans la mesure où il pointe vers ce dernier. Soit il s'agit de *signes symboliques*, comme lorsque l'on recourt au fameux signe  (représentant originellement une bandelette nouée) pour écrire '*nh* 'la vie'.

Il faut souligner que de nombreux logogrammes ne sont pas réservés à la notation d'un seul mot, mais sont employés pour une série de lexèmes forgés sur une même *racine*, lesquels sont par conséquent sémantiquement apparentés. Les égyptologues recourent au terme *radicogramme* ou *morphogramme* pour caractériser ces emplois. Le signe  peut ainsi servir à écrire non seulement le mot 'vie', mais encore le verbe homographe 'vivre', ou des substantifs comme '*nh.w* 'les vivants'. Pour cette raison, le terme *idéogramme* – qui nous est plus familier que les catégories analytiques modernes de *logogramme* et de *radicogramme* qu'il subsume – n'est pas à jeter aux oubliettes, loin s'en faut : beaucoup de signes hiéroglyphiques sont associés à un concept général voire à un réseau complexe de signifiés plutôt qu'à un sens spécifique, et c'est le contexte d'emploi qui permettra de préciser quel mot particulier est écrit.

Les classificateurs ou déterminatifs

Aussi connus sous le nom de déterminatifs, les classificateurs constituent une fonction sémographique fascinante du système hiéroglyphique (§32) : n'étant pas prononcés, ils relèvent strictement de la langue écrite et nous donnent accès aux catégorisations du monde propres à la civilisation pharaonique (Fig. 2). Placés à la fin du mot, ils entretiennent avec leur hôte une relation sémantique de nature taxonomique, métonymique, méronymique, etc.

Les jambes en mouvement (𐀀) permettent par exemple de ranger visuellement dans une même catégorie taxonomique tous les verbes qui impliquent un [MOUVEMENT], qu'il s'agisse de celui du sujet, comme avec 𐀀𐀁𐀀𐀀 *šmj* '(s'en) aller', ou de celui de l'objet, comme avec le verbe 𐀀𐀁𐀀𐀀𐀀 *hꜥb* 'envoyer'. Le signe du bois 𐀀 peut quant à lui fonctionner comme classificateur méronymique pour une série d'objets qui sont prototypiquement manufacturés à l'aide de ce matériau : 𐀀𐀁𐀀𐀀𐀀 *fd.t* 'le coffret, la boîte', 𐀀𐀁𐀀𐀀𐀀 *bn.t* 'la harpe', ou encore 𐀀𐀁𐀀𐀀𐀀 *gstj* 'la palette de scribe'.

Il n'est pas rare que ces classificateurs se combinent, jouant à l'occasion sur une syntagmatique complexe, pour renvoyer à différentes composantes sémantiques du lexème ainsi catégorisé. Le mot 𐀀𐀁𐀀𐀀𐀀𐀀 *ꜥb* 'ongle' reçoit ainsi deux classificateurs : le premier est le signe de la tête de harpon en os 𐀀, qui évoque la catégorie [OS/CORNE], tandis que l'autre est le signe de la chair 𐀀, qui est employé pour les [MEMBRES] du corps humain. La partie phonographique 𐀀𐀁𐀀 *ꜥb* est donc précisée par deux hiéroglyphes qui ne se prononcent pas, mais indiquent que le mot renvoie à une partie cornue du corps humain. On devine ici le rôle que les classificateurs jouent pour désambiguïser les homophones à l'écrit : si l'on écrit 𐀀𐀁𐀀𐀀, c'est-à-dire les mêmes phonogrammes mais accompagnés du classificateur des jambes en mouvement, c'est le verbe *ꜥb* '(s')arrêter' que l'on écrit.

Dans les exemples qui précèdent, la classification s'opère en relation avec le sens du mot dans la langue, en fonction de son signifié linguistique. Toutefois, les classificateurs peuvent également varier en fonction du contexte d'emploi. L'exemple le plus évident est peut-être celui du mot 𐀀 *nb* 'maître', normalement écrit sans classificateur : s'il est employé dans un contexte où le 'maître' en question est un dieu ou le pharaon, il recevra en règle générale le classificateur [DIVIN] 𐀀 (ou 𐀀) qui révèle visuellement qu'il ne s'agit pas de n'importe quel maître.


La multifonctionnalité des hiéroglyphes


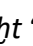



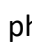
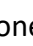

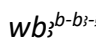



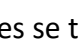
Il faut insister lourdement sur le fait que les fonctions que l'on vient d'évoquer ne sont pas des propriétés des signes, mais des valeurs qu'ils expriment en contexte. Le signe du bois 𐀀 mentionné ci-dessous peut fonctionner comme classificateur pour des artefacts fabriqués dans cette matière, c'est entendu, mais ce même signe peut être employé comme logogramme et se lire *ḥt* avec le sens de 'bois', ou comme phonogramme avec la valeur *ḥt*, par exemple dans la préposition 𐀀𐀁𐀀𐀀𐀀 *m-ḥt* 'derrière, après'. Ces emplois sont bien sûr apparentés : le logogramme note son et sens (*ḥt* 'bois'), quand le phonogramme ne garde que le son (*ḥt*), et le classificateur que le sens [(EN) BOIS].


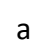


Explicitation et redondance de l'écriture

Cette multifonctionnalité aurait pu poser des problèmes à la lecture, mais, dans tout texte, de nombreux signes viennent préciser comment d'autres doivent être compris. Ils génèrent une redondance informationnelle qui permet au lecteur de rapidement trancher entre différentes interprétations possibles. Ces signes ne fonctionnent donc pas de manière autonome, mais

viennent expliquer comment comprendre d'autres signes : ils peuvent en spécifier le sens – ce sont les classificateurs que l'on a déjà décrits – mais également la fonction ou la dimension sonore.

Le trait vertical | permet de la sorte d'indiquer qu'un signe est employé de manière autonome, habituellement comme logogramme : quand le signe de la bouche < > est suivi du trait vertical < | > (et parfois du classificateur des [MEMBRES] du corps ) , il se lit r(ɜ) 'bouche' et ne doit pas être compris comme le simple phonogramme r, par exemple pour écrire la préposition r 'vers'..

Les phonogrammes – unilitères et bilitères – peuvent aussi être employés pour préciser ou expliciter la lecture d'autres signes. On parle alors de *compléments phonétiques* : ils n'ajoutent pas des sons à prononcer, mais aident à lire d'autres signes. Dans l'exemple de la préposition  m-ht 'derrière, après' cité plus haut, les unilitères  <h> et  <t> détaillent la lecture du bilitère  ht. Il faut donc lire m-ht et non *m-htht (comme ce serait le cas si on lisait tous les phonogrammes de manière autonome). La redondance peut être totale. Le mot  wb₃ 'cour ouverte (d'un temple)' comporte par exemple trois compléments phonétiques ( ,  et  <ɜ>) qui viennent préciser la lecture du premier signe ( wb₃^{b-bɜ}) et deux classificateurs pour les concepts  [VISION/CLARTÉ/BEAUTÉ] et  [BÂTIMENT]. On pourra en outre combiner le trait vertical | et un complément phonétique  <t> pour des logogrammes se terminant par le .t du féminin, comme  jr.t 'l'œil'.

Dans certains cas, enfin, le classificateur sémantique d'un mot entre dans la graphie d'un autre mot comportant la même séquence de consonnes. Ainsi, la présence du signe de l'oiseau atterrissant  avant le classificateur  [BOUCHE/INTELLECT] dans le substantif  hn 'parole, discours' s'explique-t-elle par le verbe  hn(j) 'se poser' où la présence du classificateur est motivée sémantiquement. Il s'agit d'une sorte particulière de complément phonétique : on parle de *classificateur* ou *déterminatif phonétique*. Une fois encore, on observe une explicitation réciproque entre signes qui permet au lecteur familiarisé avec le système une approche globale très efficiente de l'écrit, tant du point de vue phonographique que sémographique (Tab. 1).

	+ SÉMOGRAPHIQUE (IDÉOGRAMME)		–SÉMOGRAPHIQUE
AUTONOME	Pictogramme	Logogramme	Phonogramme
NON-AUTONOME	Classificateur/ déterminatif	Radicogramme/ morphogramme	Complément phonétique
	– PHONOGRAPHIQUE		+PHONOGRAPHIQUE

Tableau 1. Les fonctions des hiéroglyphes dans l'écriture égyptienne

Focus. Pictogrammes et abréviations

Un dessin valant mieux qu'un long discours, les scribes ont à l'occasion profité de la figurativité des hiéroglyphes (§22) pour introduire de véritables dessins dans leurs compositions hiéroglyphiques. On parle dans ce cas de *pictogrammes*. Ceux-ci se glosaient certainement plus qu'ils ne se lisaient, car aucune lecture conventionnelle ne leur était d'avance associée. Il s'agissait donc de les paraphraser à la manière d'un tableau, sans que deux locuteurs ne






pensent nécessairement aux mêmes mots. Un passage de la courte autobiographie de Ouha (XI^e dynastie) en fournit un bel exemple (Fig. 3). Il y affirme être ‘quelqu’un qui labourait’ ( <S-k₃-K-CHARRUE-TERRE_IRRIGÉE> sk₃ ‘labourant’) ‘à l’aide de’ ( m ‘avec’), puis suit le régime de la préposition qui est une petite composition mobilisant une série d’éléments que l’on retrouve par ailleurs indépendamment dans l’écriture hiéroglyphique : un attelage de bœufs tirant une charrue sous la férule d’un homme tenant un bâton. Le lecteur familier avec la textualité pharaonique pensera aux inscriptions accompagnant les scènes similaires que l’on trouve dans les tombes dès l’Ancien Empire ; on y rencontre tantôt l’expression  sk₃ m hb ‘labourer avec une charrue’, tantôt la formule  sk₃ m htr ‘labourer à l’aide d’un attelage de bœufs’, qui peut être étendue par  m tp n rmt ‘comme premier des hommes’, ce que semble évoquer l’individu tenant un bâton devant l’agriculteur afféré à la charrue. Le lecteur pourra retenir l’un ou l’autre de ces aspects qui sont synthétisés en une seule image, que l’on peut suggérer de lire maximalelement sk₃ m htr (m) hb m tp n rmt ‘(j’étais quelqu’un) qui labourait à l’aide d’un attelage de bœufs et d’une charrue (agissant) comme premier des hommes’, tout en gardant à l’esprit que d’autres lectures étaient assurément possible pour un tel pictogramme.



Figure 1. Tableau des signes phonétiques de la *Lettre à Monsieur Dacier* (1822) montrant la correspondance entre signes hiéroglyphiques, démotiques, et lettres grecques (© Patrimoine de l’ULiège).

Figure 2. Une partie significative de la *Grammaire* posthume de Champollion (1836) y fut consacrée. Les ‘déterminatifs’ sont rendus en rouge (

Figure 3. Stèle de Ouha et Henout-Sen, l. 6 (XI^e dynastie ; © Oriental Institute of Chicago ; image d’après Emily Teeter, 2003. *Ancient Egypt: Treasures from the Collection of the Oriental Institute*, Chicago. Oriental Institute Museum Publications 23, p. 33, n° 12).